

POUR UNE LIAISON PAR CÂBLE DE BARDONNEX À L'AÉROPORT

Considérant,

- les difficultés des liaisons actuelles et à venir entre les communes de Bardonnex, Plan-les-Ouates, Confignon, Bernex, Vernier et l'Aéroport ainsi que la surcharge actuelle de l'autoroute de contournement,
- l'urgence de permettre une circulation rapide des transports publics dans ces différents quartiers,
- la présentation aux communes du 19 mars 2018 d'un transport par câble urbain,
- les nombreux avantages que représente un tel projet : s'affranchir des infrastructures ou ouvrages routiers, coût de construction largement inférieur à tout autre projet routier, coût d'exploitation inférieur, réalisation rapide,
- qu'il s'agit d'un projet innovant avec une technologie éprouvée,
- le préavis favorable, par 2 voix pour, 1 voix contre et deux abstentions, de la commission d'aménagement, urbanisme et mobilité du 25 février 2019,
- les articles 29, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 9 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions :

1. De soutenir le projet d'un nouveau moyen de transport collectif, innovant et écologique, permettant de réduire la circulation routière.
2. D'inviter le Grand Conseil à donner son accord pour l'ouverture d'un crédit d'étude destiné à l'établissement d'un avant-projet de cette liaison par câble.
3. De transmettre cette résolution au Grand Conseil ainsi qu'aux communes concernées (Bernex, Confignon, Meyrin, Plan-les-Ouates et Vernier).

Bardonnex, le 12 mars 2019

Jean-Claude MARCHAND,
Président